

# BULLETIN MUNICIPAL

D'Yerres et d'aujourd'hui

VIE LOCALE

**Budget**  
Ne pas mettre  
tous ses œufs  
dans le même panier !





## LE MOT DU MAIRE

Chères soignollaises, chers soignollais,

Malgré quelques trop rares et timides volontés politiques pour arrêter le conflit israélo-palestinien, le massacre continu, les morts à Gaza se comptent par dizaines de milliers (+ de 33 700). Il faudra encore combien de victimes pour dénoncer ces crimes de guerre et exiger, avec tout le poids des pouvoirs politiques internationaux, l'arrêt immédiat de ce carnage. Ces états bafouent les règles de la guerre imposées par le droit international et cela ne semble pas déranger nos dirigeants. Et évidemment je n'oublie pas les horreurs de la guerre russo-ukrainienne qui, elle aussi, perdure.

Désolé d'avoir de nouveau donné mon sentiment sur ces conflits...

Les travaux chemin des côtes avancent tranquillement, pour rappel, il s'agit de l'accès à la mini-crèche et à la maison médicale ainsi que la construction de six maisons pour nos aînés. Pour ce faire, la commune a emprunté en 2023 : 1 700 000 €.

L'explosion du prix des fluides (gaz, électricité, carburant), du panier de la ménagère... n'empêche pas la commune de poursuivre ses investissements pour votre bien-être quotidien comme par exemple : l'éclairage public remplacé par de la LED plus économique à plusieurs endroits de la commune, la phase 3 de l'enfouissement des réseaux rue de Coubert, la réfection d'une partie de la rue de la planche, un parcours de santé au city-stade, les deux séjours cet été à Jablines pour nos enfants du centre de loisirs, etc... Vous trouverez les détails du budget 2024 dans ce bulletin.

Nous vous attendons nombreux au troc-plantes et à la brocante, puis à la fête de la musique et ensuite, à la kermesse de la FCPE à l'école.

Il est temps de profiter des beaux jours qui s'installent en se baladant dans notre environnement privilégié.

Beau printemps à vous.

Chaleureusement,  
Votre Maire.

**Serge BARBERI**

<b>Le mot du Maire</b>	2
<b>Budget</b>	4-7
<b>Commission enfance</b> <i>Projet Educatif Territorial</i>	8 - 9
<b>Commission des aînés</b> <i>Un après-midi cabaret</i>	10
<b>Centre de loisirs</b>	11
<b>Travaux</b> <i>Une canalisation d'eau sous l'Yerres</i>	12
<b>Petit rucher de Soignolles</b> <i>La Ruche Warré</i>	13
<b>Chasse aux œufs</b>	14
<b>Patrimoine</b> <i>Trésor de livres anciens</i>	15
<b>Entre voisins restons courtois</b>	16
<b>CCAS</b> <i>d'autres organismes locaux peuvent vous venir en aide</i>	17
<b>CCBRC</b> <i>Cabine de téléconsultation médicale</i>	18-19
<b>Eglise</b> <i>Un nouveau tableau sauvé</i>	20
<b>ASSENDIS</b> <i>Nous avons besoin de votre soutien</i>	21
<b>Soignolles 77 Scrabble</b>	21
<b>Agenda-Divers</b> <i>Infos &amp; partages récréatifs</i>	22
<b>Administratif</b> <i>Urbanisme, infos utiles, état civil</i>	23



### D'Yerres et d'aujourd'hui

Bulletin municipal d'informations  
de la commune de Soignolles-en-Brie

**Directeur de la publication:** Serge BARBERI  
**Rédacteur en chef:** Romain FROGER  
**Equipe de rédaction:** Matthieu VERHEYDEN & Nicole VIBERT.  
**Conception graphique:** François CHRISTOPHE



**Siège:** Mairie de Soignolles-en-Brie 77111

**Tirage:** diffusé gratuitement à 1100 exemplaires

**Dépôt légal:** 95ARC063 ISSN 1268-4171

**Impression:** Imprimerie LESAGE-RICHARDEAU

Toutes les photos présentes dans ce bulletin ont été mises gracieusement à disposition par leurs auteurs.  
 Illustrations & photographies : Adobe Stock

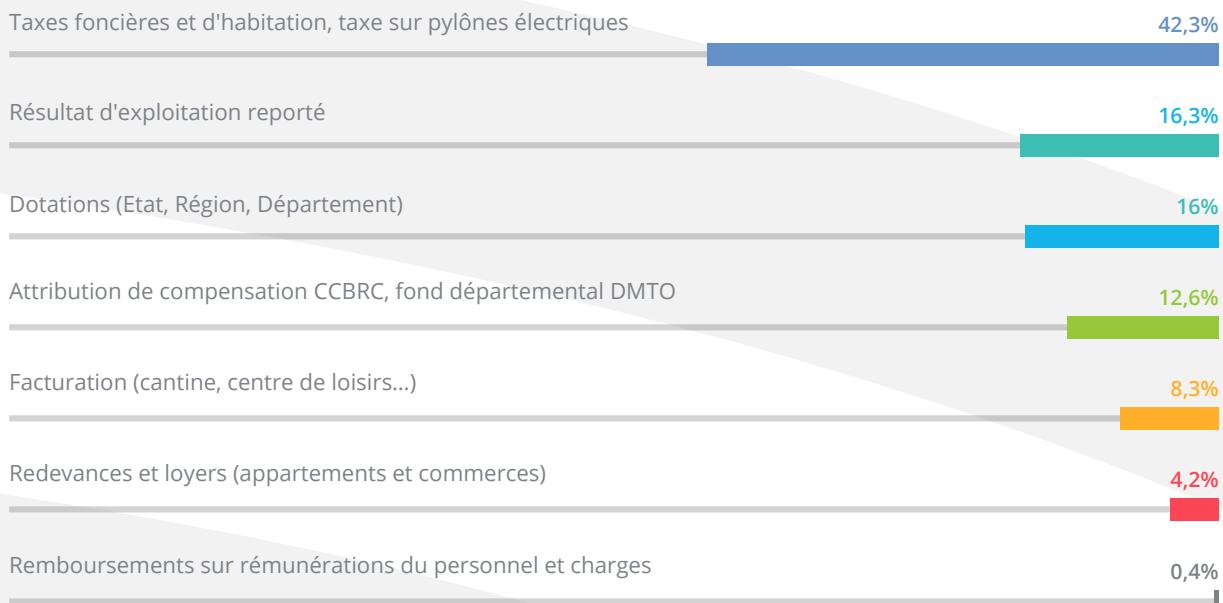
## BUDGET 2024 PREVISIONS

### BUDGET

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux. **Elle s'équilibre en dépenses et recettes à 2 685 295 €.**

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Secteur	Montant	Répartition
Taxes foncières et d'habitation, taxe sur pylônes électriques	1 135 600 €	42,3%
Résultat d'exploitation reporté	436 895 €	16,3%
Dotations (Etat, Région, Département)	430 200 €	16 %
Attribution de compensation CCBRC, fond départemental DMTO	339 000 €	12,6 %
Facturation (cantine, centre de loisirs...)	222 700 €	8,3%
Redevances et loyers (appartements et commerces)	111 500 €	4,2%
Remboursements sur rémunérations du personnel et charges	10 000 €	0,4%
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 685 295 €</b>	<b>100 %</b>

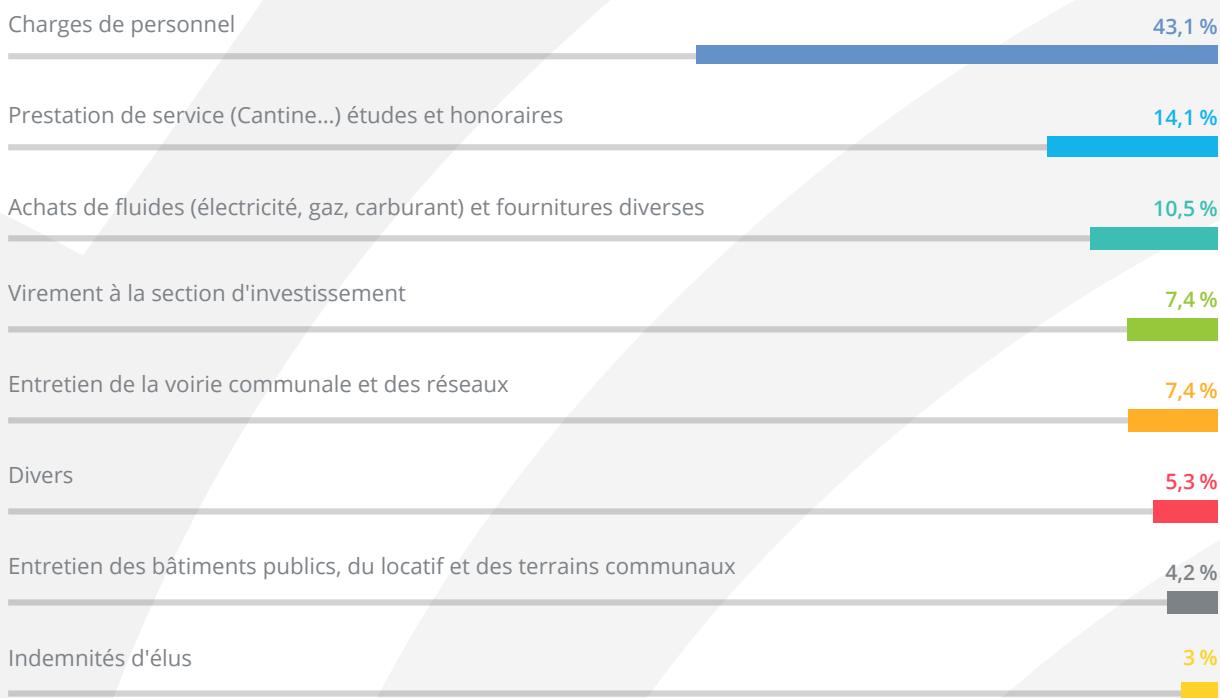


## BUDGET 2024 PREVISIONS

BUDGET

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Secteur	Montant	Répartition
Charges de personnel	1 157 600 €	43,1 %
Prestation de service (Cantine...) études et honoraires	378 095 €	14,1 %
Achats de fluides (électricité, gaz, carburant) et fournitures diverses	282 800 €	10,5 %
Virement à la section d'investissement	200 000 €	7,4 %
Entretien de la voirie communale et des réseaux	199 000 €	7,4 %
Divers	142 450 €	5,3 %
Entretien des bâtiments publics, du locatif et des terrains communaux	111 500 €	4,2 %
Indemnités d'élus	80 550 €	3 %
Fêtes, cérémonie et publications	51 500 €	1,9 %
Subventions versées au CCAS (30 000€) et Assoc. Soignollaises	39 000 €	1,5 %
Taxes et impôts divers	26 800 €	1 %
Transports collectifs pour sorties (scolaires, communales) et ALSH	16 000 €	0,6 %
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 685 295 €</b>	<b>100 %</b>

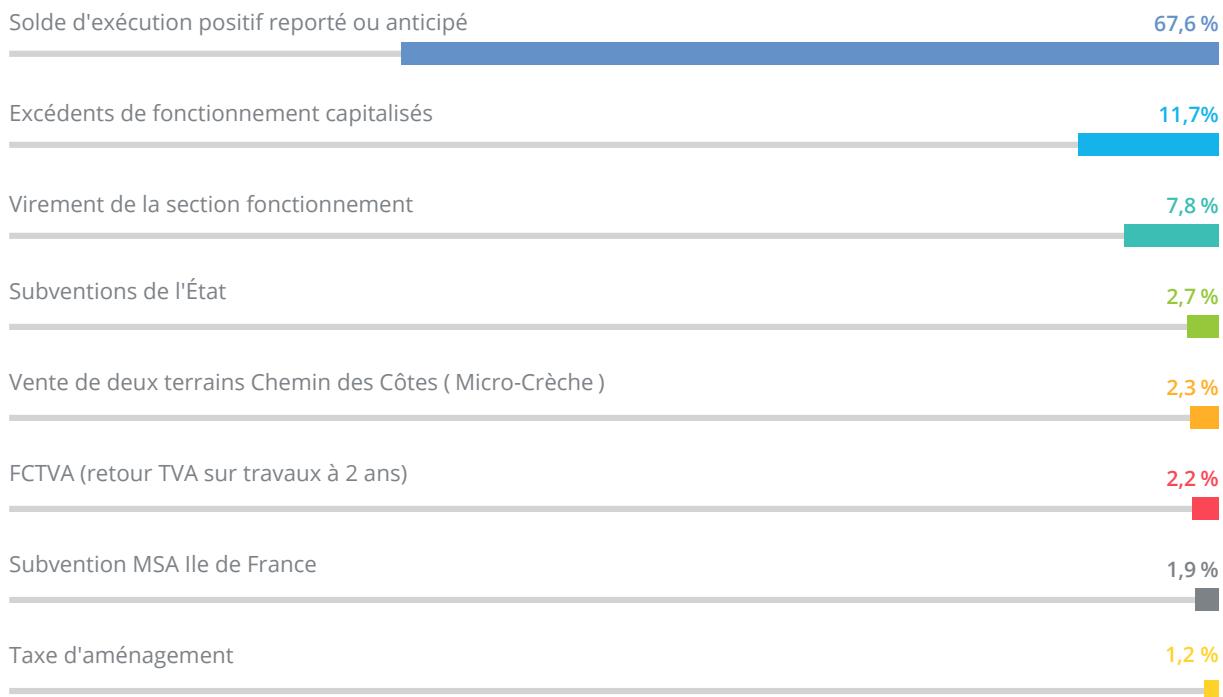


## BUDGET 2024 PREVISIONS

### BUDGET

Le budget d'investissement prévoit les projets à moyen et long terme de la Commune, contrairement à la section de fonctionnement qui implique des prévisions répétées selon une certaine récurrence (quotidienne, mensuelle, annuelle...). La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 2 571 977 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	Secteur	Montant	Répartition
●	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	1 739 377 €	67,6 %
●	Excédents de fonctionnement capitalisés	300 000 €	11,7 %
●	Virement de la section fonctionnement	200 000 €	7,8 %
●	Subventions de l'Etat	68 400 €	2,7 %
●	Vente d'un terrain Chemin des Côtes (Micro-Crèche)	60 000 €	2,3 %
●	FCTVA (retour TVA sur travaux à 2 ans)	56 000 €	2,2 %
●	Subvention MSA Ile de France	50 000 €	1,9 %
●	Taxe d'aménagement	30 000 €	1,2 %
	Opérations d'ordre et de transfert	28 200 €	1,1 %
	Subventions de la Région	23 500 €	0,9 %
	Subventions du Département	13 000 €	0,5 %
	Subvention du Syndicat Des Energies de Seine et Marne (SDESM)	3 500 €	0,1 %
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>2 571 977 €</b>	<b>100%</b>

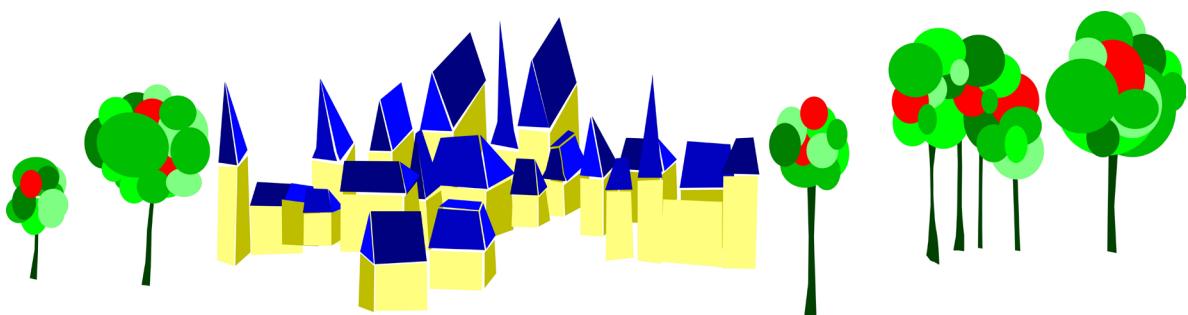


## BUDGET 2024 PREVISIONS

BUDGET

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Secteur	Montant	Répartition
Aménagement du terrain Chemin des Côtes et création de 6 maisons	1 082 300 €	42,1%
Restes à réaliser (travaux budgétés en 2023 et terminés en 2024: aménagements Chemin des Côtes, surveillance et entretien de l'église, travaux sur éclairage public Rue de Coubert...)	946 900 €	36,8 %
Parcours de santé et caméra au City Stade, remplacement de l'escalier de l'école, étude de liaisons douces, aménagement du terrain de Barneau	184 700 €	7,2 %
Remboursement du capital prêt	96 200 €	3,7 %
Matériel et outillage pour les services de la mairie	63 606 €	2,5 %
Travaux sur éclairage public Cœur de village	48 000 €	1,9 %
Installation d'une pompe à chaleur salle polyvalente	42 000 €	1,6 %
Divers autres dont achat de terrains	32 671 €	1,3 %
Aménagement du cimetière	32 000 €	1,2 %
Installation d'une sirène à Cordon et achat d'une estrade pour spectacles	28 500 €	1,1 %
Plantation d'arbres	10 000 €	0,4 %
Ecole et bibliothèque : renouvellement de mobilier	5 100 €	0,2 %
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 571 977 €</b>	<b>100%</b>



## COMMISSION ENFANCE, JEUNESSE,

### SCOLAIRE

#### La commune met à jour son Projet Educatif Territorial

##### Le village des enfants.

Un des points à l'ordre du jour du Conseil Municipal du vendredi 5 avril 2024 portait sur la présentation des orientations générales de la commune pour répondre aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes. Selon l'INSEE, en 2020 Soignolles-en-Brie compte 2038 habitants. Sur les 605 familles recensées, 44.5 % ont des enfants. Or seuls 10% des Soignollais travaillent sur la commune. Les parents quittent leur domicile tôt le matin et rentrent tard le soir d'où la nécessité d'adapter les infrastructures et les services municipaux pour l'accueil des enfants. En moyenne 55 enfants sont inscrits à l'accueil périscolaire du matin et 35 à l'accueil du soir. 170 à 190 enfants déjeunent chaque jour à la cantine, dans une salle lumineuse et spacieuse. L'effectif scolaire est de 230 enfants répartis dans 3 classes maternelles et 6 classes élémentaires.

##### Les objectifs généraux de la commune.

Le village dispose d'un Centre de Loisirs nommé les « Les Petites Canailles » destiné à recevoir les enfants âgés de 3 ans jusqu'à leur entrée au collège. L'équipe dirigée par une directrice diplômée et une équipe qualifiée, propose un accueil de qualité, favorisant l'épanouissement personnel, la socialisation et le développement de l'autonomie de l'enfant. La mairie renforce les partenariats locaux avec les associations pour favoriser l'ouverture culturelle et sportive des enfants. Des Mini-Séjours pour les enfants de 7 à 11 ans leur offrent la chance de vivre une expérience enrichissante en dehors de leur environnement habituel. Les thèmes des séjours varient: nature et découverte, sensibilisation à l'environnement, sport, culture et patrimoine...

Les valeurs de respect, d'entraide et de solidarité sont les axes essentiels du projet éducatif. Ainsi les dossiers des enfants atteints de troubles de la santé ou d'un handicap sont étudiés au cas par cas pour faciliter leur intégration dans l'organisation habituelle des structures, au sein des locaux, et auprès des enfants ou jeunes accueillis.

##### Le Conseil Municipal des Jeunes.

Le CMJ a pour but d'encourager l'engagement citoyen des jeunes et leur sens des responsabilités, de favoriser la participation active des enfants et des adolescents à la vie démocratique de la commune et ainsi de permettre aux jeunes de proposer des idées, de développer des projets et de contribuer aux décisions municipales.

##### Le Comité de pilotage du PEDT

Le Projet Educatif Territorial de Soignolles-en-Brie est acté pour les années 2024 à 2027. Les projets d'activités seront soumis aux élus de la commune et les bilans leur seront présentés chaque année.

Le PEDT s'inscrit dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale: CTG, conclue avec la CAF de Seine-et-Marne et la Communauté de Communes Brie Rivièr et Châteaux pour renforcer les actions.

*Vue du réfectoire de la cantine scolaire, où 170 à 190 enfants déjeunent chaque jour →*





## COMMISSION DES AINÉS

### Un après-midi cabaret



Un accueil somptueux fut réservé aux ainés à l'entrée de la salle des fêtes pour la traditionnelle dégustation de la galette. En effet une haie d'honneur composée des danseuses de la compagnie *Pierre de Lune* ouvrait le chemin pour rejoindre les tables.

Le spectacle entre tradition et modernité invite à un « Voyage autour du Monde ». On se laisse emporter en visite de diverses contrées en chants, danses et accordéon, à travers des tableaux colorés. Plumes, paillettes, costumes superbes et raffinés, tout est fait pour passer un moment de rêve et de bonne humeur.

La troupe très respectueuse de son public laisse la place, entre chaque scène, aux temps d'échanges et de gourmandises. Un après-midi largement apprécié des convives.



## CENTRE DE LOISIRS

### Soignolles 2024

En cette année 2024, marquée par l'organisation des Jeux olympiques de Paris, la dynamique équipe du Centre de Loisirs a fait le choix de s'appuyer sur les valeurs véhiculées par le sport en général et l'Olympisme en particulier ; Olympisme qui est une philosophie universelle porteuse de valeurs et de messages de vivre ensemble. En alliant le sport à la culture et à l'éducation, les activités sportives se veulent porteuses d'un style de vie fondée sur la joie dans l'effort. Durant les vacances d'hiver, l'équipe a plongé les enfants à travers cet univers afin de susciter ces valeurs auprès des enfants. Ces derniers ont donc été invités à participer à des activités autour des différents sports représentés lors des Jeux Olympiques d'hiver ainsi que par le biais d'activités manuelles.

#### Les Zigotos (Elémentaires)

Les enfants ont été invités à rentrer dans la peau de sportifs olympiens dans différentes initiations aux sports d'hiver. Par le biais d'épreuves sportives et d'activités manuelles, ils ont revêtu les appareils des Jeux tant dans leurs attitudes que dans la décoration de la structure. Les animatrices ont mis en avant les valeurs de cohésion, de partage, d'esprit d'équipe et du vivre ensemble. Nos champions ont dû relever différents défis mais le plus important fut la participation et l'engagement commun.



Sortie à la patinoire  
de Dammarie-les-Lys →



#### Les Lutins (Maternelles)

Accompagnés des personnages de « L'âge de glace », les lutins sont partis à la découverte du monde givré des Jeux Olympiques par le biais de valeurs que sont l'agilité, la rapidité, la force et la persévérance. Par des jeux de coopération et d'affrontement, les enfants ont progressé afin de se préparer aux épreuves qui leurs ont été proposées lors de ces Jeux givrés Olympiques. Des activités manuelles sont venues ponctuer ces temps afin d'investir les lieux par la création des emblèmes référents de cette compétition. La flamme a fait son arrivée sur Soignolles-en-Brie et nos porteurs de flamme l'ont maintenue allumée jusqu'à la cérémonie finale et les podiums.



**TRAVAUX****Une canalisation d'eau sous l'Yerres**

Cela n'a échappé à personne, Soignolles a littéralement été coupé en deux pendant ces vacances de Pâques! Le pont, situé sur la RD48 est de fait propriété du Département de Seine-et-Marne qui en a la responsabilité et la charge financière. Pour préserver cet ouvrage datant de 1770 et élargi en 1864, le Département va devoir effectuer des travaux sur celui-ci.

Avant de débuter cette rénovation il a été exigé que les différents réseaux accrochés dessus depuis des décennies soient déposés et passés sous l'Yerres. Après les réseaux d'eaux usées, électriques, de communications c'est au tour du dernier, celui d'eau po-

table, d'être déplacé. Étant de compétence intercommunale, la CCBRC joue une nouvelle fois pleinement son rôle ici en organisant et finançant les travaux.

Ceux-ci ont été programmés pendant les vacances de printemps, lorsque les bus scolaires ne circulent pas, pour minimiser au maximum les nuisances. Le pont fermé à la circulation automobile, chacun a dû s'adapter à cette nouvelle contrainte. Contrainte toute relative en comparaison à celle subie par nos commerçants qui ont connu une réelle baisse de fréquentation de leurs établissements. A nous tous de les soutenir maintenant en retournant plus que jamais les voir.

## LE PETIT RUCHER DE SOIGNOLLES

### La Ruche Warré : L'apiculture simplifiée pour tous



La Ruche Warré a été conçue au début du XX<sup>e</sup> siècle par Émile Warré, un abbé apiculteur français. Cette ruche pas comme les autres a pour objectif de rendre l'apiculture accessible à tous, tout en respectant la vie et le travail des abeilles.

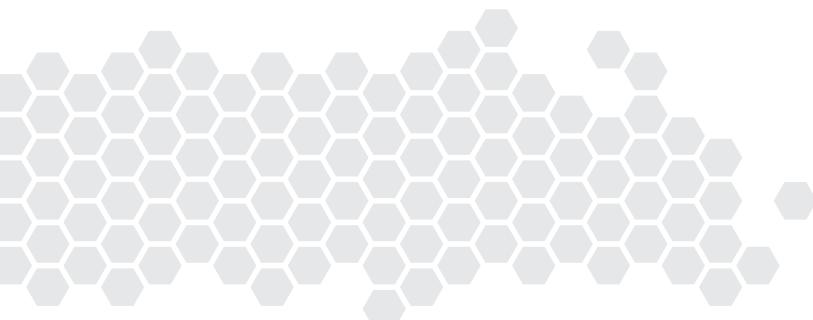
Imaginez une maison pour abeilles qui imite leur habitat naturel. La ruche Warré est faite de petites boîtes superposées, dans lesquelles les abeilles peuvent construire leurs cires et vivre presque comme elles le feraient à l'état sauvage. Cet emboîtement simple favorise une apiculture moins intrusive, où l'on intervient moins souvent dans la vie des abeilles, leur permettant de prospérer naturellement.

La ruche Warré est conçue pour être à la fois économique et écologique. Pas besoin de matériel coûteux ou de techniques compliquées pour s'en occuper. Facile à construire et à entretenir, elle est idéale pour les apiculteurs amateurs ou ceux qui ne souhaitent pas investir dans des équipements onéreux.

En permettant aux abeilles de construire leurs cires de manière naturelle, on respecte leur rythme et leur santé, ce qui peut contribuer à réduire le stress et les maladies au sein de la colonie. Et bien que la priorité soit donnée à la santé des abeilles plutôt qu'à la maximisation de la production, le miel récolté est souvent très apprécié de ceux qui aiment les miels très typés, reflétant la diversité des fleurs visitées par les abeilles tout au long de l'année.

Comment ça marche ? Le principe est simple : les éléments de la ruche sont ajoutés par le bas, permettant aux abeilles de construire et d'étendre leurs cires vers le bas, imitant leur comportement dans la nature. Cela réduit le besoin d'intervenir fréquemment dans la ruche, ce qui est bénéfique tant pour l'apiculteur que pour les abeilles.

La ruche Warré offre une approche douce et respectueuse de l'apiculture, accessible à tous ceux qui souhaitent se lancer dans une aventure apicole. Que vous soyez un passionné de la nature, ou simplement curieux, l'apiculture avec la ruche Warré est une démarche enrichissante, qui nous rapproche un peu plus de la nature et de ses merveilles.



## CHASSE AUX ŒUFS

### Ne pas poser de Lapin

Cette année encore les familles ont répondu présent en masse pour la chasse aux œufs organisée par la commune. Les enfants s'en sont donné à cœur joie dans cette chasse sans fusil ni trompette, sous les premiers rayons de soleil printanier. En toute modestie, les cloches du village avaient bien préparé l'aire de recherche avec deux ou trois lapins qui passaient par là. La zone était divisée en trois parties, chacune réservée pour une tranche d'âge, pour que chaque enfant puisse trouver ses 10 œufs factices à échanger contre une poche de délicieux œufs en chocolat. Même si quelques grands gourmands se sont égarés dans des contrées qui ne leur étaient pas réservées ce fût un beau moment champêtre.



## PATRIMOINE

### Trésor de livres anciens

#### Atlas, bornages et délimitations de la commune de Soignolles-en-Brie au 19<sup>e</sup> siècle.

Tout livre ancien bien conservé est un livre précieux, mais ce qui en fait la valeur c'est la rareté. Les deux livres présentés alternativement dans la vitrine de l'accueil à la mairie sont avant tout des documents uniques nous laissant les traces des délimitations du territoire de la commune.

#### Bornage de la ferme de monts

Géomètre à Guignes-Rabutin, A.Camery a dressé de 1860 à 1864 les bornages de la Ferme des Monts située sur la commune de Soignolles, canton de Brie-Comte-Robert et par extension sur celles de Solers, canton de Tournan et Yèbles, canton de Mormant.



L'ouvrage présente six feuilles de plans avec les territoires et les pièces portant les noms que nous connaissons encore aujourd'hui : la Pente de la Moquepanier, la Pente de Monts et la Varenne du Bois du Fou, la Pièce du Bois d'Assy, les Fonds des Prés, les Cents Arpents et les Cabous, La petite Butte Belot, la Mare au Houx. Pour Solers la limite se fait avec Le pré de la ruelle du gril et pour Yèbles les Pièces de Nesles, de St François Christophe, du bois de Rosay et Chante-Merle.



#### Tous les plans sont paraphés

Suivent les pages comportant «l'Indication des Titres d'après les changements opérés par acquisitions diverses, ventes, échanges depuis le vingt-trois mars mil huit cent cinquante neuf jusqu'au premier juillet mil huit cent soixante quatre». Puis vient le Procès-Verbal des «acquéreurs et riverains». Les plans de drainage des champs détaillaient avec précision les emplacements des drains et collecteurs ainsi que la nature du sous sol de chaque pièce.

#### Atlas de la commune de soignolles

Levé sous l'administration de M. LE BARON LAGARDE Préfet, M. CHAISE (Maire de Soignolles de 1800 à 1813), et sous la direction de M. MAHOU Directeur des Contributions, M. CERNEAU Ingénieur en chef.

Le département de Seine-et-Marne établit un Procès-Verbal de délimitation de la commune de l'arrondissement de Melun et canton de Brie avec Solers – Yèbles – Champdeuil – Lissy- Limoges – Evry – Grisy.

La commune est alors divisée en sections: a dite de La Burelle et de la Varenne – b dite de Mont – c dite de Barneau et des Côtes – d dite de la plaine de Limoges et de Lissy – e dite des Mesliant et de la Planche. Les plans de chaque section sont illustrés.

Les deux ouvrages ont été reliés pour assurer leur conservation. Ils peuvent être consultés en mairie sur rendez-vous. Les photocopies ne sont pas autorisées, les pages peuvent être photographiées.

## ENTRE VOISINS, RESTONS COURTOIS !

**Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous**



### Stop aux Bruits inutiles

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Un aboiement ou de la musique à haut niveau sonore en continu, une mobylette qui pétarade, un feu d'artifice... sont autant de nuisances sonores à proscrire. Cependant des bruits qui peuvent être gênants sont autorisés.

#### • Bruits de chantier

- Ils sont autorisés :
  - De 7h à 20h du lundi au vendredi (sauf jours fériés)
  - De 8h à 20h le samedi
- Interdits les dimanches et jours fériés
- Exception faite aux interventions d'utilité publique urgentes.

#### • Appareils bruyants

*outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie...) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...)*

##### Ils sont autorisés :

- De 8h à 12h et 14h à 20h du lundi au vendredi
- De 9h à 12 et 14h à 19h le samedi
- De 10h à 12h les dimanches, jours fériés

#### • Tapage nocturne

Entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3<sup>e</sup> classe.  
Code pénal : R 623-2

### QUE FAIRE EN CAS DE LITIGE ?

Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure. Puis, passé un certain délai, saisissez le médiateur de la république, les forces de l'ordre ou le tribunal d'instance selon les cas. La présence d'un avocat n'est pas nécessaire.

## CCAS

En complément du CCAS,  
d'autres organismes locaux  
peuvent vous venir  
en aide.

### P.A.T. de Melun

Le Pôle Autonomie Territorial de Melun pour un accompagnement personnalisé, une information, une orientation, est gratuit et confidentiel. Il s'adresse à toute personne résidente, ou dont le proche aidé, réside sur l'une des 68 communes du territoire. Il intervient auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, auprès de personnes en situation de handicap de tout âge, ainsi que des aidants familiaux.

### Association RIVAGE - AUTONOMIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le jeudi matin

### Pôle de Services Montaigu

24, rue du Colonel Picot, 77 000 Melun

Tel : 01.64.52.24.48

Mail : accueil@pat-melun.fr

### Maison Départementale des Solidarités de Tournan-en-Brie

16, place Edmond de Rothschild

77220 Tournan-en-Brie

Tél : 01.64.25.07.04

Site : [www.seine-et-marne.fr](http://www.seine-et-marne.fr)

### Croix-Rouge

Unité locale de Brie Sénart

La Clavelière

8 rue de Lieusaint

77380 COMBS LA VILLE

Tél : 01.60.60.77.78

### Secours Populaire

Fédération de la Seine-et-Marne

39 rue Jean Moulin

77000 MELUN

Tél : 01.60.59.16.54

Mail : [melun@spf77.org](mailto:melun@spf77.org)



# Cabine de téléconsultation médicale :

Besoin d'un rendez-vous médical rapidement ?



NOUVEAU

Credit photo : H4D / Document non contractuel susceptible de modifications • Ne pas jeter sur la voie publique

Pour consulter un médecin à distance, prenez rendez-vous sur [jetrouveunmedecin.fr](http://jetrouveunmedecin.fr)

## CABINE DE TÉLÉCONSULTATION DE GRISY-SUISNES

**MAIRIE**  
**SALLE PAULE TROMPEAUX**  
Rue Madame Hegot  
77166 Grisy-Suisnes

Dispositif médical agréé. Prise en charge rapide et professionnelle. Confidentialité garantie.

### Horaires de consultation

Lundi : 9h à 12h / 13h à 17h  
Mardi : 10h à 13h / 14h à 19h  
Vendredi : 15h à 19h

Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, une prise de rendez-vous est réalisable sur place auprès du personnel d'accueil.

### Suivez-nous sur

    IntraMuros  
[briedesrivieresetchateaux.fr](http://briedesrivieresetchateaux.fr)

# La téléconsultation, comment ça marche ?

CCBRC

Vous n'avez pas de médecin traitant ?

Ou les délais sont trop longs pour obtenir un rendez-vous médical ?

**POUR CONSULTER UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE  
À DISTANCE GRÂCE À LA CABINE DE  
TELECONSULTATION INSTALLÉE À GRISY-SUISNES :**

**SUIVEZ LE GUIDE...**



## JE PRENDS RENDEZ-VOUS

- ▶ Connectez-vous sur [jetrouveunmedecin.fr](http://jetrouveunmedecin.fr)
- ▶ **À la première connexion** : Inscrivez-vous pour créer votre compte personnel.  
Préparez vos informations : n° de sécurité sociale, n° de votre organisme de rattachement...
- ▶ **Dès la 2<sup>e</sup> connexion** : connectez-vous avec votre identifiant (mail) et votre mot de passe personnel.  
Cliquez sur « Prendre un rendez-vous », sélectionnez « Pays : France » puis choisissez « Ville : Grisy-Suisnes »
- ▶ Choisissez la cabine de téléconsultation située à **Grisy-Suisnes** : « CD77 - Grisy-Suisnes »
- ▶ **Âge minimum** : 14 ans accompagné d'un représentant légal.

## LE JOUR DE LA CONSULTATION

- ▶ Veuillez arriver à la cabine de téléconsultation sur le lieu choisi **10 min avant l'heure de rendez-vous**
- ▶ Pensez à vous munir de votre **carte Vitale** et du **code de rendez-vous** fourni lors de la réservation.
  - ▶ Sur place, vous serez accueillis par le référent de la cabine. La téléconsultation se déroule uniquement avec le médecin, en visioconférence.



## PENDANT LA CONSULTATION

- ▶ La cabine de téléconsultation est équipée d'instruments de mesure permettant au médecin de réaliser à distance un examen clinique.
- ▶ Le médecin téléconsultant échange avec vous sur vos symptômes et vous guide dans la manipulation des instruments pour établir un diagnostic.
- ▶ À la fin de la consultation, n'oubliez pas de récupérer le **compte-rendu** de votre examen et votre **ordonnance** (au besoin), imprimés directement dans la cabine.
- ▶ La consultation est **prise en charge par l'Assurance Maladie** dans les conditions définies par la réglementation.

## APRÈS LA CONSULTATION

- ▶ À chaque passage, la **cabine est désinfectée** selon un protocole d'hygiène strict.
- ▶ Vous retrouvez sur « mon compte personnel » créé sur [jetrouveunmedecin.fr](http://jetrouveunmedecin.fr) l'ensemble de vos données de santé.

La ConsultStation® est un dispositif médical de classe IIa, produit réglementé qui porte à ce titre le marquage CE. Les mineurs doivent être accompagnés d'un représentant légal. Lire attentivement la notice avant utilisation. Toutes les données de santé sont strictement confidentielles. Seul le patient y a accès ainsi que le médecin uniquement pendant la consultation.

**EGLISE****Un nouveau tableau sauvé**

Dans l'église, sur le côté de la nef, au pied du mur, était délicatement posé sur un carton, un superbe tableau de Marie Métivet, peintre du XIX<sup>e</sup> siècle. La mairie l'a confié à l'Atelier de Conservation – restauration d'œuvres d'art *L'Art Palette*.

L'œuvre picturale, nommée «La Vierge à l'Enfant» représente une scène religieuse composée de trois personnages: La Vierge Marie, Jésus enfant, et Saint Jean-Baptiste enfant tenant une croix. Deux agneaux entourent ceux-ci. Cette œuvre, commandée à l'artiste en 1877, est une huile sur toile vernie créée en 1878. Sa taille est impressionnante, de forme rectangulaire de 194 cm par 138 cm. Le châssis constitue une armature sur laquelle la toile est fixée à l'aide de semences. Il s'agit d'un châssis à clés dont le serrage ou le desserrage permet de tendre ou détendre la toile.

Le tableau est arrivé dans notre église en 1884 par un don de Madame Racault à la paroisse de Soignolles-en-Brie. La prestation de restauration a consisté à mener les actions nécessaires à la préservation de l'œuvre par différents traitements. Le décrassage du revers de la toile et de la couche picturale, le retrait du vernis oxydé de la surface entière du tableau a fait réapparaître la couche colorée originale. Le traitement des lacunes et des craquelures d'âge, puis l'application d'un vernis final a rendu toute sa splendeur à la peinture. Le châssis, lui aussi a été nettoyé, les clés cassées remplacées afin mettre en tension la toile.

Le coût total des travaux se monte à 3 980 € TTC. Une subvention accordée par le département de Seine-et-Marne s'est élevée à 1 920 € soit un reste à charge pour le financement communal de 2 060€.

*Sur ces détails on peut apprécier la qualité de la restauration, qui a su régénérer les détails et les nuances de couleurs.*



## ASSEENDS

### Nous avons besoin de votre soutien

L'association de sauvegarde de l'église poursuit sans relâche son engagement en faveur de notre précieux patrimoine. Pour engager les travaux de restauration il nous faut attendre l'aboutissement du procès en cours. Cependant l'association ne reste pas inactive en organisant des manifestations telles que la crèche et le désormais rituel concert Gospel en fin d'année, pour faire vivre le majestueux bâtiment.



La commune a effectué la restauration d'objets classés : les tableaux et le lutrin. Mais il reste dans l'église des objets à entretenir et mettre sous protection. L'ASSEENDS va prendre le relais pour ces actions. Pour cela l'association a besoin de moyens. Pour participer, vous pouvez vous procurer le livre « *Péril en la demeure* » en échange d'un don minimum de 30 €. L'argent n'est pas le seul moyen d'agir. L'ASSEENDS a besoin aussi d'adhérents. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons du poids face aux juges et aux experts.

Les membres de l'association invitent les soignollais à un pot de l'amitié le dimanche 5 mai 2024 à 11h30 sous le porche de l'église. Une banderole faisant appel à soutenir l'action pour la défense de notre église sera installée. Vous pourrez acquérir le livre à cette occasion.

Vous pouvez désormais contacter le bureau de l'association grâce à une adresse mail de contact :

**ASSEENDS ASsociation de Sauvegarde de l'Eglise Notre Dame de Soignolles en brie**  
Assends.contact@gmail.com

Rejoignez-nous !

Le bureau

## SOIGNOLLES 77 SCRABBLE

### Encore des mots, toujours des mots



Notre club situé 1 rue de Mont à Barneau (ancienne école) est ouvert les mardis et les jeudis à partir de 14h (sauf vacances scolaires).

#### Comment jouer ?

Pas de jeu ! Venez, nous vous le prêterons... Des essais sont possibles avant de prendre la décision et de vous inscrire.

Nous jouons en duplicate ce qui signifie que tout le monde joue avec les mêmes 7 lettres. Vous utilisez les 7 « un scrabble » le mot composé vous rapporte la valeur de celui-ci plus 50. Les parties jokers le pion blanc remplace une lettre. Les parties 7 et 8, si le joueur pose 7 lettres plus 50, si celui-ci pose 8 lettres plus 75. Les parties 7 sur 8, le joueur ne peut poser que 7 lettres plus 50. Les mots acceptés sont uniquement ceux de l'officiel du scrabble, dictionnaire de la FFSCRABBLE.

#### Que faisons-nous ?

Le samedi 2 décembre 2023 se déroulaient les qualifications 5,6,7<sup>e</sup> séries, 3 joueuses se sont retrouvées sur le podium. Les premiers mardi et jeudi de chaque mois se déroulent les simultanés fédéraux. Le club organise chaque mois les simultanés permanents.

#### Tarifs :

Licence et adhésion pour l'année 55€

#### Remerciements:

Nous remercions toute l'équipe technique de Soignolles toujours présente lors de nos manifestations. La Mairie pour le prêt des salles. Mais n'oublions pas la Présidente, les bénévoles, les adhérents sans lesquels rien n'existerait.

**Contact:** Corinne Delaune (Présidente)

06.70.26.42.43 ou 01.64.06.72.35

Scracoco77@gmail.com

# AGENDA



Samedi 27 avril

## CARNAVAL FCPE



Dimanche 28 avril

## TROC PLANTES

Place du marché 14h-17h

## BROCANTE

Chemin des Côtes



Dimanche 5 mai

## RASSEMBLEMENT

### ASSENGS

Église 11h30



Samedi 8 juin

## MATINÉE CITOYENNE

Place du marché 10h30



Samedi 22 juin

## FÊTE DE LA MUSIQUE

Place du marché 19h00 - 23h30

# COUPS DE ❤ DE LA COMCOM

Juste pour le plaisir de partager, voici une liste subjective des coups de cœur littéraires, musicaux, cinématographiques ou internet des membres de la ComCom. Découvertes ou redécouvertes, piochez-y à volonté.

## LECTURES

- *L'Enragé* de Sorj CHALANDON
- *Veiller sur elle* de Jean Baptiste ANDREA
- *Fabriquer une femme* de Marie DARRIEUSSECQ

## FILMS

- *De Grâce* Série de Maxime Crupaux et Baptiste Fillon
- *Madame de Sévigné* d'Isabelle Brocard
- *Le meilleur reste à venir* d'Alexandre De La Patellière et Matthieu Delaporte

## MUSIQUE

- *Fool's overture* de Supertramp
- *Gloria : In Excelsis Do* de Patti Smith
- *Métamorphoses* Album symphonique de Bernard Lavilliers

## INTERNET

- [canalacademies.com](http://canalacademies.com) → La webradio de l'Institut de France
- [fantasy.bnf.fr](http://fantasy.bnf.fr) → Série d'énigmes dans un univers inspiré de la fantasy
- [kezako.unisciel.fr](http://kezako.unisciel.fr) → Réponses courtes sur les sciences



# PETITE HISTOIRE D'UNE... AMENDE À CHARETTE

1941: le maréchal des logis chef de gendarmerie à Grisy-Suisnes a dressé un procès-verbal à un charretier pour avoir laissé sa voiture (un attelage) attelée de deux bœufs abandonnée. De plus, l'homme de loi qui avait l'œil pour les infractions a également remarqué que la roue de la voiture n'avait pas été bloquée par un dispositif de freinage quelconque. Le conducteur de la charrette était au café et heureusement pour lui les alcootests n'existaient pas...

Les contraventions pouvaient également être dressées pour être grimpé dans un tombereau sans tenir les guides.

## URBANISME - DÉCLARATIONS DES TRAVAUX

	<b>Numéro de dossier</b>	<b>Nom du demandeur</b>	<b>Adresse des travaux</b>	<b>Type de travaux</b>	<b>Arrêté de la décision</b>	<b>Date</b>
<b>Déclaration Préalable</b>	DP 077 455 23 00034	GUINEBRETIÈRE Emilie	7 rue des Closeaux	Remise en état du mur de 3m en parpaing sur pignon droit de la construction	Autorisation	03/11/2023
	DP 077 455 23 00035	GUINEBRETIÈRE Emilie	7 rue des Closeaux	Remplacement des fenêtres existantes par des fenêtres PVC blanche en double vitrage.	Autorisation	03/11/2023
	DP 077 455 23 00036	GUINEBRETIÈRE Emilie	7 rue des Closeaux	Ravalement de la construction en enduit de teinte blanc cassé.	Autorisation	03/11/2023
	DP 077 455 23 00037	GUINEBRETIÈRE Emilie	7 rue des Closeaux	Réfection de la toiture, pente de 35°, sans débord latéral, recouverte de tuiles mécaniques de couleur rouge	Autorisation	03/11/2023
	DP 077 455 23 00042	AIT KADDI Karim	42 rue Arthur Chaussy	Travaux sur construction existante : Surélévation de la toiture sans création d'étage. Réfection du toit. Transformation du garage existant en pièce habitation. Création de deux fenêtres. Construction d'un garage isolé d'une emprise de 19,80m <sup>2</sup> . Aménagement de deux places de stationnement aériennes. Surface de plancher créée : 34,42m <sup>2</sup>	Autorisation	13/10/2023
	DP 077 455 23 00043	BADE Rodrigue	5 allée du Prieuré	Modification de toiture - pose de 2 fenêtres de toit	Autorisation	11/08/2023
	DP 077 455 23 00044	DE BARROS CODECO Domingos	29B, rue de Coubert	Travaux sur construction existante : Aménagement de combles - Pose de 3 châssis de toit - Surface de Plancher créée : 35 m	Autorisation	01/12/2023
	DP 077 455 23 00045	MINCKE Eric et Nathalie	50 rue de la Planche	Réfection de toiture	Autorisation	03/11/2023
	DP 077 455 23 00046	REMOND Bernard	28 rue de Cordon et de Meillant	Remplacement des menuiseries	Autorisation	29/09/2023
	DP 077 455 23 00047	BIDEL Laura	3 rue de Melun	Modification de façade : remplacement de la porte d'entrée	Autorisation	03/11/2023
	DP 077 455 23 00048	MERREIL Jennifer	29 B rue de Melun	Modification de clôture : création d'un portillon	Autorisation	10/11/2023
	DP 077 455 23 00049	SIBEL ENERGIE	4 rue du Lavoir	Modification de toiture : Installation de panneaux photovoltaïques	Autorisation	20/10/2023
	DP 077 455 23 00050	GOUGEON Marcel	7 rue de Coubert	Travaux sur construction existante : Création d'un carport accolé à la construction - Emprise au sol : 38,69m <sup>2</sup>	Autorisation	17/11/2023
	DP 077 455 23 00051	EDF ENR	8 chemin des Rougettes	Modification de toiture : installation de panneaux photovoltaïques	Autorisation	03/11/2023
	DP 077 455 23 00052	PERREUX Charlotte	27 rue de Melun	Modification de toiture : pose d'une fenêtre de toit	Autorisation	08/12/2023
	DP 077 455 23 00053	BROCHARD Frédéric et Élisabeth	2 rue de la Gare	Construction d'une piscine - Surface de bassin créée : 40 m <sup>2</sup>	Autorisation	24/11/2023
	DP 077 455 23 00054	PARAIN Benjamin	113 bis rue de Cordon et de Meillant	Construction d'une dépendance à usage professionnel (ostéopathie) - Surface de plancher créée : 19,80 m <sup>2</sup>	Autorisation	01/12/2023
	DP 077 455 23 00055	PELLIER Anthony	4 place de la Hardillièvre	Modification mur de clôture	Autorisation	08/12/2023
	DP 077 455 23 00056	RISPAL Philippe	1 rue du Bois des Brosses	Pergola : 18 m <sup>2</sup>	Autorisation	15/12/2023
	DP 077 455 23 00057	SZYMczak Frédérique	24 rue de Cordon et de Meillant	Piscine : 32 m <sup>2</sup>	Autorisation	22/12/2023
	DP 077 455 23 00058	BA Lamine	7b rue de la Gare	Modification de toiture : pose de 2 fenêtres de toit	Autorisation	22/12/2023
	DP 077 455 23 00059	BA Lamine	7b rue de la Gare	Construction d'une clôture et portail	Autorisation	22/12/2023
	DP 077 455 23 00060	PELLIER Anthony	4 place de la Hardillièvre	Modification de façade (extension)	Autorisation	29/12/2023
<b>Permis de construire</b>	PC 077 455 23 00005	DE SOUSA Marilyne	46, rue de la Planche	Maison individuelle 134,21 m <sup>2</sup> avec garage - 2 places de stationnement aériennes	Autorisation	06/10/2023
	PC 077 455 23 00006	SAFRAN AEROSYSTEMS	ZA du Mont Saint Sébastien	Démolition d'un hangar à déchets - Construction d'un bâtiment industriel 1227m <sup>2</sup> - local transformateur 13m <sup>2</sup> - local 33m <sup>2</sup> annexe du bâtiment existant	Autorisation	29/09/2023
	PC 077 455 23 00008	VITTI Claude et Muriel	113, rue de Cordon et de Meillant	Terrasse surélevée	Rejet	29/09/2023

## ÉTAT CIVIL

### 5 naissances dont

- DA SILVA Leynie 01/02/2024
- INVERNIZZI Nino 12/02/2024
- LANCEZEUX Elina 14/03/2024

### 2 décès dont

- DUFOUR Michelle 14/01/2024
- PROVIN Georges 29/01/2024

### aucun mariage

Les comptes rendus du conseil municipal sont disponibles sur [www.ville-soignollesenbrie.fr](http://www.ville-soignollesenbrie.fr) ou à l'accueil de la mairie

Prochaine parution prévue: Juin 2024



# FÊTE DE LA MUSIQUE

Place du marché

Samedi  
22 juin  
2024

**BBQ FCPE & Buvette**  
**Concert groupe ACOUST'EAS**  
de 20h30 à 23h30

Renseignements :

[www.ville-soignollesenbrie.fr](http://www.ville-soignollesenbrie.fr)